

## Procès-verbal du Conseil d'Administration Le samedi 18 mars 2017.

Le CA s'est déroulé le samedi 18 mars 2017 sur convocation et ordre du jour, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde  
La réunion commencée à 9h, se déroule selon l'ordre du jour prévu.

### I - Approbations de CR et Charte

1-1 ► Compte tenu de deux erreurs à corriger le CR du 3 décembre 2016 est adopté à l'unanimité

1-2 ► Compte tenu d'une correction à apporter sur la page 7 à propos du nom du VPA de Sète, le PV de l'AGO du 10 décembre 2016 est adopté à l'unanimité

1-3 ► La Charte du CLUB dans son écriture définitive est adoptée à l'unanimité

### II - La FÊTE de l'UTL

Le lieu définitif prêté par la Mairie : Le Préau au lac des Sesquiers à Mèze (→protection du soleil ou de la pluie) avec un grand parking à proximité

Mr Ravaille a validé le choix du traiteur des Garrigues avec la prestation complète telle que proposée par la Commission. Tout est compris : le vin à table, l'apéritif, le service aux tables, la vaisselle etc....

Les Cartons d'invitation : L'UTL se chargera de l'impression

L'heure de début de la fête est fixée à 9h

Mr Ravaille va envoyer l'invitation habituelle aux adhérents

Les inscriptions dans les sites : du 24 avril au 19 mai

Prochaine réunion de la commission pour finaliser toute l'organisation matérielle : Le mercredi 29 mars à 15h à Mèze  
Mme Auzias doit prendre contact avec la SONO pour un devis

Mr Ravaille souhaite inviter les membres du CA de l'UFUTA à cette fête

### III - Point financier (document détaillé distribué et commenté par le trésorier)

#### III-1 Point sur les adhésions

Agde : 192(+1) Frontignan : 168(+5) Lamalou : 109 Mèze : 108 Sète : 361(+8) Tourbes : 151

Total = 1089 (+ 14) = 1103 payants + 70 membres honneur et professeurs = **1173 adhérents**

**III-2 Le site internet a apporté une grande aide au trésorier et au président pour la gestion du fichier** et connaître en temps réel le nombre d'adhésions →si Les VP constatent des erreurs ou dysfonctionnements il faut en parler à Mr Barale et faire remonter tous les souhaits qu'ils pourraient avoir pour améliorer pour faire la version 2.

Mr Barale envisage de pouvoir permettre la saisie quasi-automatisée des fiches de présence des étudiants dans les cours en saisissant seulement les numéros de carte des étudiants inscrits dans chaque cours.

A propos de ces fiches de présence : Elles doivent être renseignées à chaque cours (non pour compter le nombre de fréquentations d'un cours) mais pour des raisons de sécurité et de responsabilité de L'UTL. En cas d'accident dont serait victime un étudiant dans un cours, la fiche de présence doit pouvoir prouver sa participation au cours, vis-à-vis de notre assureur.

#### III-3 Point sur l'état des finances

Quelques dépenses non récurrentes chaque année : ► Total des charges : 70 864,84 € à ce jour

- Achat d'un logiciel avec mises à jour pour aider à l'encaissement des chèques + Location de la machine pour le traitement des chèques (elle sera louée chaque année en décembre pour un mois)
- 1 stylo scanner pour la signature du trésorier pour endosser les chèques
- 1 portable double carte pour le trésorier
- 1 chaise haute pour un professeur à Sète
- 2 tableaux chevalet pour le site de Frontignan-Balaruc
- Assurance dont une auto assurance pour 11 professeurs et membres du CA missionnés ayant souhaité y souscrire (50 % de la prime prise en charge par l'UTL, 50% de la prime à la charge des intéressés)

## Des subventions :

Une subvention de 1000 € attribuée par le député Mr Denaja imputée sur le budget de la ville. Cette subvention sera dépensée par l'UTL pour aide aux personnes en difficulté financière souhaitant adhérer à l'UTL. On a donc une somme de 1600 € à affecter à ces situations. Les VP doivent absolument donner cette information d'aide sociale aux Mairies et CCAS pour que des personnes puissent en bénéficier.

Les recettes à ce jour : ► Total des recettes : 141 670,60€

La trésorerie à ce jour : **139 460, 31 €** pour fonctionner pendant encore 5 mois 1/2

### **III-4 Investissements à prévoir**

Mr Ravaille souhaite rénover le parc informatique des sites en matière d'ordinateurs. Les ordinateurs sont encore utiles voire même incontournables pour les vidéos-projecteurs.

Les ordinateurs actuels sont pour la plupart « sous vista » et ne supportent pas le pack office 2016 acquis. Proposition est faite de commander 7 ordinateurs (1 par site)

**► Le CA vote à l'unanimité un budget de 4000 € pour l'achat de ces ordinateurs et connectique associée**

**III- 5 Vote pour l'autorisation d'une ligne de dépense budgétaire exceptionnelle UFUTA :** pour financer l'invitation de quelques membres du CA de l'UFUTA à la fête 2017

Après échanges autour de cette proposition, de ses tenants et aboutissants,

**► Le CA vote à la majorité une ligne budgétaire supplémentaire pour les frais engendrés par l'invitation des membres du CA de l'UFUTA à la fête de l'UTL**

### **III-6 Demande de subvention de l'association APNHC**

Une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 300 euros avait été allouée par l'UTL à cette association de « protection de la nature des Hauts cantons » pour l'organisation de journées « Haroun Tazieff ».

De nombreux échanges font apparaître le constat que l'UTL n'a pas pour vocation de subventionner des associations aussi intéressantes soient elles, que la subvention accordée l'an passé à cette association en fort lien avec Mr Halleux professeur de l'UTL et partenaire de l'UTL34 l'avait été à titre exceptionnel.

**► Le CA à la majorité accepte néanmoins de subventionner de nouveau à titre exceptionnel cette année 2017 et non renouvelable chaque année, cette association APNH pour un montant de 200€ (inférieur au montant sollicité de 400)**

## **IV - Préparation de la Rentrée universitaire 2017-2018**

### **IV-1 Préparation de l'élection du prochain CA pour 3 ans**

Le mandat du CA de 3 ans arrivera à son terme en décembre 2017. Il est demandé aux membres du CA s'ils souhaitent continuer leur action au sein du prochain CA sur la liste conduite par Mr Ravaille comme président. ► **Chacun doit informer de ses intentions Mr Ravaille avant la fin juin 2017.**

### **IV-2 Réfléchir à l'organisation des cours à effectif limité dans certains sites**

**Site de Frontignan :** Prévoir assez tôt des RV avec l'Agglo, les maires de Frontignan et Balaruc

**Site de Tourbes :** Voir s'il est envisageable d'accueillir plus d'étudiants pour le cours de géopolitique de Mr DeVelder en demandant à utiliser la grande salle du bas du foyer rural ou à défaut en s'organisant avec le Lycée de Pézenas...ce qui pourrait nous conduire à inviter des lycéens à ces cours et travailler sur un volet intergénérationnel.

## **V- Problématique de la responsabilité lors des sorties et voyages proposés par les professeurs ou le CLUB**

Mr Ravaille s'est mis en rapport avec La CHAMBRE des ASSOCIATIONS de Saint Maur les Fossés (association loi 1901)

Cet organisme propose aux associations qui le souhaitent, une couverture juridique financière dans le cadre des sorties et voyages que l'association organiserait, en faisant bénéficier de **l'immatriculation requise par la loi** les associations qui organisent des voyages et sorties avec prix de groupe (ce qui est notre cas), tenues à s'immatriculer par la LOI.

Cette affiliation avec cotisation nous permettrait de proposer en toute tranquillité des voyages et sorties en tant qu'organisateur. Cela donnerait plus de souplesse aux professeurs et à la gestion financière de ces voyages ou sorties. La cotisation comprend une partie fixe et une partie variable (en fonction du risque financier) ... À suivre

► **VOTE : Compte tenu de ces premières informations qui demandent à être approfondies en termes de cout de cotisation annuelle, le CA à la majorité autorise l'UTL34 à faire les démarches de constitution de dossier à la Chambre des Associations pour cette éventuelle affiliation**

## **VI- Point autour du CLUB et des Voyages proposés par les professeurs UTL**

**VI-1 Les Voyages :** Ils sont complets (Italie, Espagne, Cracovie, Prague)

Un voyage supplémentaire sera proposé en septembre pour MADRID à la demande des étudiants des cours d'espagnol

### **VI-2 – Les activités du CLUB**

1ere sortie à Collioure avec 22 participants et 4 abandons de dernier instant qui ont mis le club en difficulté avec un déficit financier de 200€.....A l'avenir le CLUB exigera un acompte à l'inscription

2ème sortie à Lodève en car le 10/03 (visite de la ville- de la Savonnerie- du Prieuré)

3ème sortie à Graissessac le 25/03 : 33 pers. prévues à ce jour, en covoiturage (visite de la mine- du musée de la Cloche d'Hérépian)

4ème sortie à St Thibery en covoiturage le 22/04 : (Parfumerie Distillerie MARTY- les jardins d'ADRIEN...)

5 -ème sortie prévue à Marseille en car le 20 mai (visite des incontournables de la ville- le MUCEUM)

Une activité de MARCHE NORDIQUE proposée aux adhérents activité rattachée directement à Mme Bertolino éducatrice sportive et non au CLUB

**VI-3 La gestion des inscriptions au CLUB :** Les membres de la commission CLUB souhaitent utiliser une fiche d'inscription dédiée au Club pour les adhésions au club. Cette fiche a été créée. Elle vient d'être proposée au Président de l'UTL et attend sa validation pour être utilisée.

Le Club et sa commission tiennent à remercier tous ceux qui font passer les informations aux étudiants de l'UTL, Mr Barale qui met en ligne sur le site les projets de sorties et activités et les VP de site et les référents de la commission Club qui diffusent les informations.

## **VII - L'OMC de Balaruc les Bains et l'UTL**

Un nouveau BUREAU a été élu (tous les ans) avec un nouveau Président. Michèle Jégat est élue pour la deuxième année Secrétaire. Elle représente l'UTL34 avec Daniel Mathieu son suppléant au CA.

Balaruc prend bien en compte et tient à la présence active de l'UTL34. La preuve en est : la mise à disposition de 8 créneaux de salles pour les cours du site de Frontignan qui ne pouvaient plus avoir de place à Frontignan depuis la rentrée 2016-2017. Ce partenariat avec l'OMC nous est utile.

## **VIII- L'UFUTA et NOUS**

Cette année pas d'Assises de l'UFUTA. Une réunion de tous les présidents des associations faisant partie de l'UFUTA a eu lieu le 7 mars à la Cité des Sciences de Paris qui propose un partenariat privilégié avec l'UFUTA et ses associations.

En tant que Président de l'UFUTA et de l'UTL, Mr Ravaille souhaiterait qu'un groupe de travail réfléchisse à des actions favorisant l'intergénérationnel.

### **VIII-1 Délégués de l'UTL aux AGE et AGO le 22 juin 2017**

Pour l'AG de l'UFUTA L'UTL 34 a droit 5 délégués conformément aux statuts UFUTA en vigueur à ce jour

► **S. Ravaille, E. Bocage, JM. Boulmier, J. Boulmier, M. Gualtiéri sont élus** à l'unanimité des membres du CA comme délégués de l'UTL34 à l'UFUTA, pour l'AGE et l'AGO 2017 de l'UFUTA.

► **La candidature de Mme Jégat, secrétaire de l'UTL, en cas d'un 6 -ème siège** de délégué attribué à l'UTL dans le cadre des nouveaux statuts éventuellement votés lors de l'AGE de l'UFUTA, est actée par le CA à l'unanimité.

### **VIII-2 Candidature de Mr Ravaille au CA de l'UFUTA**

Au nom de l'UTL34, Mr Ravaille présente sa candidature à l'élection du CA 2017 de l'UFUTA. Il doit donc proposer dans le même temps un suppléant éventuel. Il propose Mr Bocage représentant élu des professeurs.

► **Mr Bocage est élu comme candidat suppléant de Mr Ravaille au CA de l'UFUTA, à l'unanimité du CA de l'UTL34.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45

La secrétaire : M. Jégat

Le Président : S.Ravaille